

Avis de course



Trophée du Président

Organisée par le Yacht Club de Saint Jacut de la Mer

Samedi 22 août 2026 départ : 14H30

1 – Inscriptions

Soit :

b) Sur le site du Yacht Club de Saint Jacut de la mer <http://www.cn-saintjacut.com>

Heure limite d'inscription sur le site, 2h avant la régate (paiement possible en ligne.)

c) A la maison de la mer dans les deux heures précédant le départ de la régate.

Les instructions de course seront visibles sur notre site internet <http://www.cn-saintjacut.com> 36 heures avant le départ de la régate et seront disponibles au bureau d'inscription de la Maison de la Mer.

Important

- Tous les bateaux doivent être identifiables par un N° de voile ou un N° de cagnard. Pour les bateaux n'ayant pas de N° de voile le club peut fournir un cagnard moyennant un chèque caution de 30 euros.

Le montant de l'inscription est fixé à :25€ pour les croiseurs, dériveurs et catamarans

Gratuit pour les dériveurs dont le skipper est âgé de moins de 16 ans

Aucune inscription ne sera enregistrée sur l'eau

2 - Règles applicables

- Les règles de course à la voile 2025/2028 World Sailing.
- Les prescriptions de la FFV.
- Le présent avis de course.
- Les instructions de course et leurs annexes.

3- Signaux à terre en cas d'annulation de la régate

Mât de pavillon maison de la mer port de la Houle Causseul.

4 - Admission

Types de bateaux : Croiseurs HN, dériveurs, catamarans,

5 - Programme prévisionnel

Régate en une manche sur parcours côtier ou parcours construit.

Mise à disposition du comité de course à 14h30 à proximité du port de la Houle Causseul. Fin de la régate 17H30 au plus tard.

Proclamation des résultats : 18H30 à la maison de la Mer port de la Houle Causseul Saint Jacut de la Mer.

6- Calcul des temps compensés

HN/Osiris FFV FREG

7 - Décharges de responsabilité

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de prendre le départ ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant, pendant qu'après la régate.

8 - informations et renseignements : 06 08 66 08 48 et <http://www.cn-saintjacut.com>